



CONSEIL  
DE QUARTIER  
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

**CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
8 décembre 2011**

---

**Procès-verbal** de la sixième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, tenue **mercredi 28 septembre, au centre de service Saint-Benoit (chalet du parc Saint-Benoit)**, 3454, rue Rochambeau.

---

**PRÉSENCES**

M. Normand Boucher	Président
M. Gaétan Sainte-Marie	Trésorier
M <sup>me</sup> Johanne Elsener	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Silva Weis	Administratrice
M. Genest Therrien	Administrateur

**IL Y A QUORUM**

**ABSENCES**

M <sup>me</sup> Marie-Josée Savard	Conseillère municipale
M <sup>me</sup> Denise Tremblay Blanchette	Conseillère municipale

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE**

M <sup>me</sup> Andrée Marcoux	Secrétaire de soutien
M <sup>me</sup> Nancy Lebeuf	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, un citoyen assiste à l'assemblée.

## 11-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Boucher souhaite la bienvenue aux membres; il précise que M<sup>me</sup> Johanne Elsener, vice-présidente, agira comme présidente d'assemblée. Il revient de voyage et estime que Mme Elsener est plus en mesure de faire part des développements survenus dans les dossiers en octobre et novembre dernier.

## 11-06-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Est ajouté à Divers : **Assemblées du conseil d'arrondissement**

M<sup>me</sup> Elsener demande de traiter les items 11-06-08 et 11-06-11 avant 11 06 05. Les membres agrément à cette demande.

Sur une proposition de M. Normand Boucher, appuyé par M<sup>me</sup> Silva Weis, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'ADOPTER LE PROJET D'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ.

### ORDRE DU JOUR

11-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
11-06-02	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
11-06-03	Nomination d'un ou d'une secrétaire	19 h 10
11-06-04	Adoption et affaires découlant du procès-verbal du 28 septembre 2011	19 h 15
11-06-05	Plan directeur adopté en juin 2011 par le conseil d'arrondissement	19 h 25
11-06-06	Plan triennal d'immobilisation (PTI) 2012-2013-2014	19 h 50
11-06-07	Questions et commentaires du public	20 h 10
11-06-08	Suivi des activités des comités	20 h 25
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Économie et habitat – Table de logement social</li><li>▪ Architecture et aménagement – Centre communautaire Pie XII (S. Weis)</li><li>▪ Environnement et espaces verts (J. Elsener)</li><li>▪ Circulation, sécurité et entretien – Entretien (G. Therrien)</li><li>▪ Culture et vie de quartier – Fête des voisins (N. Boucher) – Voisins remarquables (S. Weis)</li><li>▪ Communications – Vigie municipale (N. Boucher)</li></ul>	
11-06-09	Période d'information des conseillères	20 h 45
11-06-10	Retour sur les consultations	21 h 00
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 29 septembre sur le projet de réforme des conseils de quartier</li><li>▪ 2 novembre sur le règlement RVQ 84</li></ul>	
11-06-11	Rédaction du rapport annuel en vue de l'AGA	21 h 05
11-06-12	Fonctionnement	21 h 10
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Correspondance et information : lettre au ministre Laurent Lessard</li><li>▪ Résolutions pour chèques</li><li>▪ Trésorerie (G. Ste-Marie)</li></ul>	
11-06-13	Questions et commentaires du public	21 h 15
11-06-14	Divers	21 h 25
11-06-15	Levée de l'assemblée	21 h 30

### **11-06-03 NOMINATION DUN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Cette nomination est requise puisque M. Denis Lapointe, a démissionné en septembre dernier.

#### **Résolution 11-06-01**

Sur une proposition de M. Normand Boucher, appuyée par M. Gaétan Sainte-Marie, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE M<sup>ME</sup> SILVA WEIS AGISSE COMME SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY.

### **11-06-04 ADOPTION ET AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2011**

#### **Modification**

#### **PAGE 5, 11-05, 08 – Questions et commentaires du public**

Ajouter à la fin du paragraphe, *La vente a été faite de gré à gré.*

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Silva Weis, appuyée par M. Genest Therrien, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2011 MODIFIÉ.

#### **Affaires découlant du procès-verbal**

#### **PAGE 4, 11-05-06 – Utilisation douteuse des fonds selon le vérificateur de la Ville**

Les membres discutent de la date de parution d'un article paru en 2011 faisant référence à un point apporté par le vérificateur dans son rapport de 2008. Les membres trouvent incongru cet argument apporté trois ans après. M. Boucher fera les vérifications à ce sujet.

### **11-06-08 SUIVI DES ACTIVITÉS DES COMITÉS**

#### **Économie et habitat – Table de logement social**

M<sup>me</sup> Lebeuf a reçu un coup de fil de la Table de logement social qui souhaite qu'un représentant du conseil de quartier siège à leurs rencontres.

Vu le nombre insuffisant de membres au conseil de quartier, aucune personne ne peut être déléguée présentement. M. Boucher informera par courriel la Table aussitôt qu'on aura trouvé un représentant. Johanne Elsener propose d'assurer l'intérim en siégeant à la prochaine rencontre si elle convient à son agenda en attendant qu'un représentant officiel du CQPSF soit trouvé. Mme Lebeuf l'informera de la date de la prochaine rencontre.

#### **Architecture et aménagement – Centre communautaire Pie XII (S. Weis)**

Le 2 décembre, M<sup>me</sup> Weis adressait un courriel aux deux conseillères dans lequel elle posait des questions qui la préoccupait :

Marie-Josée Savard lui avait mentionné quelle le ferait porter au PTI en 2012. Est-ce que c'est fait?

Nous avons également demandé une étude de faisabilité du projet; Marie-Josée Savard lui avait répondu que cela se ferait.

Quelles sont les démarches initiées pour le centre Pie XII; on entend toutes sortes de rumeurs? Marie-Josée Savard avait spécifié que nous, du CQ, nous serions consultés sur le projet.

Le 7 décembre, M<sup>me</sup> Savard lui répondait que pour l'instant, le Centre Pie XII ne sera pas au PTI cette année. La raison de cette décision est que le projet est en évaluation par le développement économique afin d'évaluer la possibilité de la réalisation par une coopérative ou avec l'appui d'un GRT (Groupe de ressources techniques). Il faut regarder toutes les possibilités et trouver celle qui sera la plus avantageuse pour la réalisation de ce projet.

Et concernant la participation du conseil de quartier à la rencontre prévue à ce sujet, M<sup>me</sup> Lord ajoutait dans un 2<sup>e</sup> courriel le 7 décembre, que cette rencontre était composée uniquement des divisions de l'arrondissement et de la Ville et non pas avec des organismes. Elle ajoute que le projet se réalisera en partenariat avec un tiers et non par la Ville.

M<sup>me</sup> Weis se dit très déçue car M<sup>me</sup> Savard lui avait certifié qu'elle procéderait pour le PTI en 2012.

#### Résolution 11-06-02

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Silva Weis, appuyée par M. Normand Boucher, il est résolu à l'unanimité DE DEMANDER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE FAIRE EN SORTE QUE LE PROJET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE PIE XII APPARAISSE AU PTI DE 2013.

#### Résolution 11-06-03

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Johanne Elsener, appuyée par M. Normand Boucher, il est résolu à l'unanimité DE DEMANDER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

- DE PRENDRE POSITION EN FAVEUR D'UN PROJET DE LOCAUX COMMUNAUTAIRES AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DE LOGEMENTS SOCIAUX, SUR 3-4 ÉTAGES AU-DESSUS, AMÉNAGÉS DANS UN ÉDIFICE NEUF À CONSTRUIRE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE ÉCOLE SAINT-BENOIT (COIN PIE XII ET QUATRE-BOURGEOIS);
- DE DEMANDER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE POUR CE PROJET;
- DE MANDATER POUR CE PROJET UNE PERSONNE-RESSOURCE DU SERVICE VIE COMMUNAUTAIRE POUR IDENTIFIER LES BESOINS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE.

M<sup>me</sup> Elsener mentionne qu'un projet semblable a pris place et qu'un édifice est en construction dans l'arrondissement de Charlesbourg. C'est un projet similaire où les organisations communautaires logeront au rez-de-chaussée et des appartements sont prévus aux étages supérieurs pour les jeunes familles

défavorisées. Le projet a été présenté au PTI et semble faire l'unanimité dans le quartier.

### **Environnement et espaces verts (J. Elsener)**

- **Projet de vidéoclip**

M<sup>me</sup> Elsner travaille en collaboration avec M<sup>me</sup> Marie-Josée Bernier, responsable à la vie communautaire de l'école des Compagnons-de-Cartier, pour l'organisation d'un concours de vidéoclips qui s'adresse aux étudiants de l'école.

Le concours aura pour thème : « Les boisés urbains à l'ère moderne dans leur rôle de lutte contre la pollution atmosphérique et de lutte contre les changements climatiques, de protection de la santé physique et psychologique des citoyens et de maintien de la biodiversité. »

Un jury formé par l'école des Compagnons-de-Cartier sélectionnera le vidéoclip gagnant selon des critères préétablis.

#### Résolution 11-06-04

Sur une proposition de M. Gaétan Sainte-Marie appuyée par M. Genest Therrien, il est résolu à l'unanimité QUE LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY ENGAGE UNE SOMME DE 300 \$ POUR LA PROMOTION, LE MATÉRIEL ET L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE À LA TENUE DU CONCOURS.

M. Sainte-Marie a parlé avec M. Louis Duclos, retraité de l'Industrielle-Alliance, lequel a mentionné la possibilité de l'octroi d'une bourse de 500 \$ à laquelle pourrait s'ajouter la contribution du CQ.

- **Le chemin Saint-Louis**

#### Résolution 11-06-05

Concernant la dégradation imminente de l'aspect paysager patrimonial et naturel du chemin St-Louis causée par une absence de mesures contraignantes dans le zonage actuel, sur une proposition de M. Normand Boucher, appuyée par M. Gaétan Sainte-Marie, il est résolu à l'unanimité QUE LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY MANDATE M<sup>ME</sup> JOHANNE ELSENER POUR PRENDRE CONTACT AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER DE SILLERY, DE ST-LOUIS ET DU CAP-ROUGE AFIN DE DÉTERMINER UNE ACTION COMMUNE EN VUE D'OBTENIR UN GEL DE ZONAGE DU CHEMIN SAINT-LOUIS JUSQU'À CE QUE DES MESURES CONTRAIGNANTES PERMETTANT DE PROTÉGER CETTE ARTÈRE PATRIMONIALE SOIENT INSÉRÉES DANS LE ZONAGE.

#### Résolution 11-06-06

Concernant l'absence d'étude de caractérisation du chemin Saint-Louis entreprise par la Ville de Québec, sur une proposition de M. Normand Boucher, appuyée par M<sup>me</sup> Silva Weis, il est résolu à l'unanimité QUE LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY MANDATE M<sup>ME</sup>

JOHANNE ELSENER POUR PRENDRE CONTACT AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER DE SILLERY, DE SAINT-LOUIS ET DU CAP-ROUGE AFIN DE REFAIRE UNE AUTRE DEMANDE COMMUNE DE BUDGET D'INITIATIVE POUR UNE ÉTUDE DE CARACTÉRISATION FAITE PAR UN EXPERT INDÉPENDANT À RAISON DE 500 \$ PAR CONSEIL DE QUARTIER.

- **Boisé Neilson**

Résolution 11-06-07

Concernant l'absence d'étude de caractérisation du boisé Neilson, faite par des experts indépendants et demandée par le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy depuis 2008, sur une proposition de M. Gaétan Sainte-Marie appuyée par M. Genest Therrien, il est résolu à l'unanimité QUE LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY MANDATE M<sup>ME</sup> JOHANNE ELSENER POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE DE BUDGET D'INITIATIVE AU MONTANT DE 4 500 \$ POUR UNE ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DU BOISÉ NEILSON, MENÉE PAR DES EXPERTS INDÉPENDANTS.

- **Circulation, sécurité et entretien (G. Therrien)**

**Rue Rochambeau**

M. Therrien mentionne qu'entre 6 h 45 et 8 h, sur la rue Rochambeau, c'est une vraie piste de course. Il rappelle que M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard ainsi que deux employés de la Ville se sont déplacés pour constater la situation. La demande avait été qu'on installe un feu clignotant ou un stop à cet endroit dangereux. La police a fait des barrages, donnée des contraventions, mais rien n'y fait. Finalement, le 14 mai 2011, une réponse avait été donné à l'effet que les panneaux requis seraient installés le 14 septembre. Aujourd'hui la situation est encore la même. Une citoyenne qui s'implique activement dans ce dossier n'a jamais été convoquée à une rencontre.

Les membres conviennent à l'unanimité d'aller tous ensemble au conseil d'arrondissement afin de présenter tous les dossiers en cours et à l'égard desquels le conseil de quartier n'a toujours pas de réponse, et M<sup>me</sup> Elsener contactera les autres conseils de quartier concernés afin qu'eux aussi se présentent à cette réunion du Conseil d'arrondissement. Il y aura une réunion préparatoire début de janvier à cet effet.

**Opération de déneigement**

M. Genest est très heureux d'annoncer que les opérations de déneigement de la passerelle Père-Pio et de Maure jusqu'à Hertel et de Hertel jusqu'à Bégon ont commencé. Les autres membres le félicitent pour son implication dans ce dossier.

- **Culture et vie de quartier et Communications**

M. Boucher et M<sup>me</sup> Weis n'ont aucune information nouvelle concernant ces sujets.

## 11-06-11 RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL EN VUE DE L'AGA

M<sup>me</sup> Lebeuf rappelle la tenue de l'assemblée générale. Elle a envoyé un document révisé. Le président et le trésorier sont invités à compléter leur partie. La date limite de remise est le 6 février. Les membres conviennent d'en discuter lors de leur réunion de travail en janvier.

## 11-06-09 PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Ici, les membres déplorent encore une fois l'absence de conseillère.

## 11-06-12 FONCTIONNEMENT

### • Correspondance et information

Aucune correspondance n'est déposée.

### RÉSOLUTIONS POUR ÉCRIRE DES CHÈQUES

Résolution 11-06-08

**Concernant** le montant du paiement pour la rédaction du procès-verbal, sur proposition de M. Genest Therrien appuyée par M<sup>me</sup> Silva Weis, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT D'ÉMETTRE UN CHÈQUE AU MONTANT DE 75 \$ À L'ORDRE DE M<sup>ME</sup> ANDRÉE MARCOUX.

Résolution 11-06-09

**Concernant** le montant du paiement pour la séance de travail du 2 décembre 2011, au restaurant *Pacini* pour la préparation de la rencontre de décembre 2011, sur proposition de M<sup>me</sup> Silva Weis, appuyée par Genest Therrien, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT D'ÉMETTRE UN CHÈQUE AU MONTANT DE 118,75 \$ À L'ORDRE DE M. NORMAND BOUCHER QUI A DÉFRAYÉ LES FRAIS DE CETTE RENCONTRE.

### Résolution 11-06-10

Concernant les frais de 14 \$ de stationnement, sur proposition de M<sup>me</sup> Silva Weis, appuyée par M. Normand Boucher, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT D'ÉMETTRE UN CHÈQUE DE CE MONTANT À M<sup>ME</sup> JOHANNE ELSENER.

### Résolution 11-06-11

Concernant les frais de 2,50 \$ de stationnement, sur proposition de M<sup>me</sup> Johanne Elsenner appuyée par M<sup>me</sup> Silva Weis, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT D'ÉMETTRE UN CHÈQUE AU MONTANT DE 2,50 \$ À M. GENEST THERRIEN.

### Résolution 11-06-12

**Concernant** le montant du paiement pour la séance de travail prévue au début de janvier, sur proposition de M<sup>me</sup> Silva Weis, appuyée par M<sup>me</sup> Johanne Elsenner, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT DE RÉSERVER UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS 150 \$ POUR LA TENUE DE CETTE ACTIVITÉ.

- **Trésorerie**

Le trésorier a préparé un rapport qu'il présente à l'assemblée.

## **11-06-13 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

M<sup>me</sup> Lebeuf fera les vérifications nécessaires à propos du problème répétitif de la porte qui ait barrée à 18 h 45.

Pour faire suite à la suggestion d'un membre de se procurer une enregistreuse pour le bénéfice de la secrétaire de soutien, M<sup>me</sup> Lebeuf informe les membres qu'elle en aura une à compter de janvier et qu'elle fera parvenir l'enregistrement de la séance à la secrétaire de soutien après chaque rencontre.

Monsieur Sainte-Marie s'informe s'il est possible de recevoir par courrier sept jours à l'avance les documents nécessaires à la rencontre. M<sup>me</sup> Lebeuf lui rappelle les règles en usage.

## **11-06-14 DIVERS**

### **Assemblée du conseil d'arrondissement**

Résolution 11-06-13

Concernant le nouvel horaire des séances du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge qui ne convient pas à la plupart des citoyens actifs, particulièrement ceux avec des enfants, sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de demander aux membres du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de revenir à l'ancien horaire avec des séances débutant à 19h00.

## **11-06-15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Elsener suggère l'ajournement de l'assemblée et avec l'accord des membres, M<sup>me</sup> Weis propose la levée de l'assemblée.

---

Normand Boucher, président

---

Silva Weis, secrétaire